

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 18 décembre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, Mme Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Mme Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 5

M. Marc DUBIEF pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Anne-Lise LANSIQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à M. Rémi COURT
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

Membres absents: 5

M. Fatih DEMIRAY, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Madame Nesrine MECHKAR

Délibération n°20251211DEL50

FONCIER

Conclusion d'un projet de bail professionnel avec la SCM Pergaud pour l'exploitation d'un pôle médical situé 14 rue Louis Pergaud

RAPPORTEURE : MME MARTINE CHAREYRE

Mesdames, Messieurs,

La Commune de Bron est propriétaire d'un local professionnel situé au sein de la copropriété Bellevue, sur le terrain cadastré B 1081, au 14 rue Louis Pergaud. Ce bien a une superficie de 524 m² a fait l'objet d'une reconstruction par la Ville, suite à l'incendie survenu en 2020.

Ces travaux ont eu pour objectif d'aménager les lieux afin d'y accueillir un pôle médical regroupant des professionnels de santé.

Cette implantation représente une véritable opportunité pour le quartier de Terraillon, classé en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), en favorisant l'installation durable de professionnels de santé sur le territoire.

La SCM Pergaud, société civile de moyens, regroupant des professionnels de santé, occupe le local depuis le 1^{er} juin 2024 dans le cadre d'une convention de mise à disposition. Cette première phase d'occupation a permis de faciliter leur installation et de consolider le collectif de praticiens.

Il convient désormais de pérenniser leur présence par la signature d'un bail professionnel à compter du 26 décembre 2025.

Le projet de bail professionnel à conclure avec la SCM Pergaud prévoit un loyer annuel de 25 919,20 €, hors charges, payable en quatre termes égaux et échus de 6 479,75 € chacun.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le projet de bail professionnel avec la SCM Pergaud pour l'exploitation d'un pôle médical situé au 14 rue Louis Pergaud.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOpte A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD